

Préconisation

THÈME 01 : COOPÉRATION ENTRE ACTEURS DU TERRITOIRE

Sous-thème 01.01 : Engagement de la commune et pilotage du plan de renaturation

Préconisation :

Faire appel à des bénévoles, avec un process pour suivre ces personnes (reconnaissance).

Préconisation :

Créer un groupe de travail citoyen pour le suivi du projet de renaturation.

Préconisation :

Organiser des journées portes ouvertes pour visiter les jardins.

Préconisation :

Organiser des chantiers participatifs pour les plantations.

Préconisation :

Responsabilité des habitants sur l'entretien d'une partie de la voie publique. Inciter le propriétaire à entretenir son espace végétalisé sur le trottoir.

Préconisation :

Que la Mairie propose des formations / animations / échange d'expériences pour aider les habitants à végétaliser leurs façades, cours, balcons, etc...

Préconisation :

Installer des composteurs par quartier avec gestion par la commune.

Sous-thème 01.02 : Implication des citoyens et des associations

Préconisation :

Que la Mairie achète des "bons d'achats" ou "chèques cadeau" auprès d'horticulteurs et les donnent sous forme de "chèque nature" aux habitants.

Préconisation :

Que la Mairie organise chaque année, au mois de juin, un concours des "jardins, balcons et maisons fleuries". Avec plusieurs catégories : jardins / balcons / façades / entreprises.

Préconisation :

De proposer des échanges de graines et de plantes (trocs) entre habitants.

Préconisation :

Il y avait une "graineterie" (rue Octave Butin) : en remettre une en service.

Préconisation :

Que la mairie contacte la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) des Hauts de France pour organiser des suivis des espèces à Margny.

Préconisation :

Engager la ville pour qu'elle devienne "refuge officielle LPO" (Ligue de Protection des Oiseaux). Cela ne coûte que 35 euros par an.

Préconisation :

Recevoir, de la part de professionnels, de conseils pour le choix des plantes pour végétaliser nos maisons. Pour info : il existe le CPIE (Centre Permanent des Initiatives pour l'Environnement). C'est une asso qui peut aider mairies et particuliers.

Préconisation :

Concevoir un répertoire des associations utiles sur le sujet environnement / renaturation.

Préconisation :

Que la Mairie ouvre un compte Instagram pour valoriser ses engagements écologiques et mettre en avant les initiatives existantes.

Préconisation :

Que la Mairie propose des ateliers pour apprendre à parler de façon démocratique (Communication Non Violente) pour favoriser le dialogue et le respect entre habitants.

Préconisation :

Créer un collectif spécifique pour la renaturation de Margny, afin de partager des graines, organiser des chantiers, etc.

Préconisation :

Rédiger un arrêté municipal afin d'interdire la taille des haies du 15 mars au 15 août pour les particuliers et les entreprises, afin d'interdire l'utilisation de produits phytosanitaires et d'interdire l'abattage d'arbres sans diagnostic phyto sanitaire.

Préconisation :

Mettre en place une importante stratégie de communication sur les projets de Renaturation.

Préconisation :

Je préconise en amont d'une action de végétalisation, d'aller à la rencontre des habitants de la rue / place / quartier, pour recueillir leurs idées et points de vue, et mobiliser ces personnes pour participer au chantier. Prévoir à minima une petite inauguration festive.

Préconisation :

Créer un parcours dans la ville, permettant de découvrir les plus beaux aménagements.

Préconisation :

Qu'un "chèque nature" remplace le panier annuel des personnes âgées.

Sous-thème 01.03 : Rayonnement et attractivité de la commune

Préconisation :

Organiser un trophée sur la base d'un objectif commun (à travailler ensemble auparavant). Par exemple : l'embellissement, une proportion végétal / béton. Expliquer ce que signifie le trophée " ville fleurie ".

Préconisation :

Mettre en place un concours des plus beaux jardins.

Préconisation :

Créer un espace neutre pour que les habitants se rencontrent, débattent, échangent.

Préconisation :

Concevoir avec les habitants un petit guide pour favoriser la biodiversité en ville : la tonte, la gestion différenciée,... Leur proposer d'écrire ce guide.

Préconisation :

Faire connaître aux communes de l'ARC notre expérience et notre méthode participative en matière de renaturation

Préconisation :

Récompenser les entreprises les plus vertes

Préconisation :

Végétaliser le croisement entre la rue de la République et l'avenue Octave Butin

Préconisation :

Accueillir des artistes en résidence sur le thème de la Nature.

Sous-thème 01.04 : Communication et sensibilisation environnementale

Préconisation :

Organiser des groupes de sensibilisation (formation agréable) sur l'utilisation de produits naturels. Qui ? par exemple le CPIE . Rechercher des compétences chez les citoyens de Margny.

Préconisation :

Organiser des ballades formatrices dans les coteaux de Margny. Par qui ? par exemple par le CPIE.

Préconisation :

Mettre en place des collectes de déchets compostables. Mettre en place des composteurs collectifs au pied des immeubles. Ou bien dans un espace vert, installer un composteur collectif.

Préconisation :

Organiser des pédibus pour emmener et ramener les enfants à l'école

Préconisation :

Proposer une plaquette avec les voies cyclables, les voies piétonnes

Préconisation :

Installer des arceaux pour garer en sécurité les vélos

Préconisation :

Permettre aux vélos cargos et aux vélos remorques de passer sur toutes les pistes cyclables (ex: des plots en bois à la sortie du pont de Soissons. Idem souterrain gare. Idem piste cyclable intermarché).

Préconisation :

Que la collecte du recyclage se fasse deux fois par semaine.

Préconisation :

Sensibiliser les habitants à gérer le compostage de leurs déchets verts.

Sous-thème 01.05 : Partenariats avec les acteurs publics et économiques

Préconisation :

Favoriser l'installation de nouvelles entreprises.

Préconisation :

Lors des achats-ventes d'enseignes (droit de préemption de la mairie): promouvoir l'installation de commerces diversifiés et locaux.

Préconisation :

Ouvrir un café ou un bar, d'inspiration écologique ou naturelle (mobilier recyclé, etc.) pour faire en sorte que les jeunes (18-35 ans...ou plus) aillent dans le centre ville de Margny pour sortir (sans trop de bruit).

Préconisation :

Favoriser l'ouverture de commerces de proximité (fromagers, bouchers, producteurs locaux, commerces de bouche...).

Préconisation :

Augmenter la visibilité et l'accessibilité des Halles de la Gaité, rue Jean Jaurès.

Préconisation :

Que la gouvernance de l'ARC soit plus collégiale et que les petites communes aient voix au chapitre.

Préconisation :

Mettre en place une monnaie locale, afin de ne dépenser que dans les commerce de Margny avec celle-ci. Encourager les achats locaux.

Préconisation :

Mettre en place des cartes de fidélité dans les commerces existants afin qu'ils ne disparaissent pas. Créer une "journée des commerçants" (sorte de journée rencontre et festive).

Préconisation :

Faire payer plus d'impôts aux entreprises qui ne s'engagent pas dans la Renaturation.

Préconisation :

Que le PLU soit défini en concertation avec les habitants.

Préconisation :

Créer un véritable centre-ville.

THÈME 02 : ADAPTATION DE LA VILLE AUX CRISES ÉCOLOGIQUES**Sous-thème 02.01 : Aménagement du territoire et urbanisme****Préconisation :**

Proposer d'installer des fontaines d'eau potable et d'agrément dans le parc de la mairie.

Préconisation :

Dans les parcs de la mairie (parc pour les grands, avec la structure toile d'araignées) : végétaliser pour faire de l'ombre.

Préconisation :

Améliorer l'accueil de la biodiversité sur les terres agricoles : planter des haies.

Préconisation :

Faire installer des panneaux solaires un peu partout dans la ville (parler avec l'ARC?).

Préconisation :

Réintroduire des arbres sur la rue Octave Butin.

Préconisation :

Développer le concept de hameaux légers (habitats réversibles écologiques, intégrés dans un espace de nature).

Préconisation :

Désimperméabiliser l'ensemble des parkings de Margny (en commençant par le parking de la place de la république).

Préconisation :

Conserver l'intergénérationnel : conserver les écoles.

Préconisation :

Que les extensions immobilières soient soumises au vote de la population.

Préconisation :

Incitation fiscale, aides financières pour la récupération des eaux et végétalisation.

Préconisation :

Travailler avec des écologues privées à l'élaboration de solutions fondées sur la nature, qui aident les communautés de communes à gérer leur récolte, plutôt que d'utiliser des solutions technologiques chimiques.

Préconisation :

Faire appel à des écologues pour aider les communautés de communes à faire une transition vers l'agroécologie.

Préconisation :

Végétaliser les toitures et parking des bâtiments économiques (supermarchés, entreprises, toits plats des habitations).

Préconisation :

Reboiser les Hauts de Margny.

Sous-thème 02.02 : Qualité de l'air (et gestion des mobilités)**Préconisation :**

Pour les parents fumeurs à proximité des écoles :

- renforcer la communication sur le tabagisme passif
- installer un espace fumeur suffisamment éloigné
- rappeler l'interdiction (panneau)

Préconisation :

Développer des zones de rencontre et de nouveaux espaces pour les mobilités douces : par exemple : la rue Georges Clémenceau.

Préconisation :

Expliquer aux citoyens ce qu'est un "air de bonne qualité". Idem : sur ce qui dégrade l'air de bonne qualité.

Préconisation :

Créer un circuit de promenade au bord de l'Oise côté Margny / Venette. Agrémenter les lieux, pouvoir pique-niquer, installer des bancs, etc.

Préconisation :

Constat : 2 personnes se sont fait renverser en vélo à Margny. Préconisation : utiliser les caméras de surveillance pour retrouver les auteurs et sanctionner.

Préconisation :

Arrêter l'installation de voies praticables en vélo à contre sens (pour limiter le risque d'accidents).

Préconisation :

Planter une société type "vélib" proposant des véhicules à mobilité douce (vélo, trottinette, ..) pour encourager leur utilisation, aux alentours de la gare, la mairie, la salle Marcel Guérin, l'école Paul Bert).

Préconisation :

Continuer à végétaliser les rues pour réduire la vitesse des voitures (comme rue de la Victoire).

Sous-thème 02.03 : Qualité et accessibilité de l'alimentation**Préconisation :**

Mettre en place des incitations (matérielles, financières, etc.) à l'installation de jeunes paysans bio et de maraîchers.

Préconisation :

Organiser des rencontres pédagogiques avec des personnes / associations compétentes dans le domaine : Incroyables comestibles, "l'âme ortie" (Longueil Ste Marie).

Préconisation :

Replanter des haies pour limiter l'érosion et mieux gérer les eaux ruisselantes. Sur les Hauts de Margny.

Préconisation :

Limiter l'étalement urbain, en limitant l'installation de projets immobiliers. Créer des "zones agricoles protégées" dans le plan d'urbanisme (PEAN : Protection des Espaces Agricoles et Naturels).

Préconisation :

Multiplier les magasins et épiceries de proximité pour maintenir le dynamisme du centre ville.

Préconisation :

Racheter les terres agricoles afin de faire des vergers (autosuffisance alimentaire).

Préconisation :

Interroger la communauté de commune concernant le devenir des terres agricoles dans les 15 prochaines années, sur le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Préconisation :

Réaliser une formation à destination de la population actuelle et future pour les inciter à consommer moins mais MIEUX (moins de produits transformés).

Préconisation :

Accompagner les agriculteurs dans leur transition (passage au bio).

Préconisation :

Demander à la Communauté de Commune d'intégrer des pistes cyclables et des sentiers dans les champs (sur les Hauts de Margny notamment).

Préconisation :

Il existe un dispositif foncier permettant de protéger un espace pendant 99 ans (Obligation Réelle Environnementale) : inciter les propriétaires à l'utiliser.

Préconisation :

Réaliser une étude des risques qui pèsent sur notre eau potable (contamination notamment). Communiquer les résultats à l'ensemble des habitants.

Préconisation :

Réaliser une étude des risques qui pèsent sur les chaînes trophiques.

Préconisation :

Installer un collectif paysan, faisant un accueil à la ferme et des événements ouverts à tous pour redonner de la vie sur les Hauts de Margny.

Préconisation :

Installer plusieurs potagers dans le parc de la mairie, pour que les habitants qui le souhaitent plantent des graines.

Préconisation :

Mettre en place un comptage participatif des espèces locales dans son jardin ou dans la commune.

Préconisation :

Interdire (ou à minima, restreindre), l'usage de pesticides à proximité des forages d'eau potable.

Préconisation :

Multiplier les vergers municipaux comme celui de Rue Gracin.

Sous-thème 02.04 : Gestion de l'eau**Préconisation :**

Distribution ou achat à moindre coût des cuves de récupération de l'eau de pluie.

Préconisation :

Mettre des avaloirs (ouverture le long d'un trottoir servant à évacuer les eaux de ruissellement) avec plus de végétaux, pour amener l'eau dans des zones dédiées.

Préconisation :

Créer des espaces de zones humides.

Préconisation :

Travailler dans les documents d'urbanisme pour la prise en compte de la gestion des eaux de pluie, dans toutes nouvelles constructions (afin de les valoriser).

Préconisation :

Accompagner les habitants avec des formations pour une meilleure gestion des eaux pluviales sur leur parcelle.

Préconisation :

Remplacer les peintures par d'autres aménagements (clous, pavés) afin d'éviter la pollution de l'eau pluviale.

Préconisation :

Étudier la possibilité de changement des revêtements de sols (pour installer des pavés absorbants sur les trottoirs par exemple) tout en adaptant et conservant les usages (PMR et autres).

Préconisation :

Aménager un espace de démonstration pour la gestion des eaux pluviales intégrée et pédagogique.

Préconisation :

Créer des points d'eau avec des eaux recyclées (filtrées et potabilisées).

Préconisation :

Végétaliser les toitures des bâtiments publics.

Préconisation :

Connaitre la nature du terrain en sous sol de Margny-Lès-Compiègne (risque d'inondation).

THÈME 03 : QUALITÉ DU CADRE DE VIE

Sous-thème 03.01 : Aménagement de l'espace public

Préconisation :

Mettre des places de parking végétalisées sur le parvis du bâtiment de l'ancienne inspection d'académie (rue Octave Butin).

Préconisation :

Créer des îlots végétalisés pour libérer de l'espace et limiter la vitesse des voitures. Privilégier les rues de faible circulation.

Préconisation :

Intégrer dans les appels d'offre (bus) la végétalisation du dessus des abris bus.

Préconisation :

Elargir les trottoirs : rue Jaures et Aristide Briand en priorité.

Préconisation :

Revégétaliser des espaces dans les rues, tout en pensant à des aménagements qui favorisent la rencontre des habitants (lors de la fête des voisins par exemple). Notamment impasse Herleaux, près de la rue de Beauvais.

Préconisation :

Que le cimetière de Margny soit revégétalisé, selon l'exemple d'Ouvert.

Préconisation :

Elargir un trottoir (mobilité douce, PMR, etc.) mais végétaliser l'autre. Elargir d'un côté, végétaliser de l'autre.

Préconisation :

Faire appel aux propriétaires volontaires, souhaitant végétaliser leur devant de maison (permis de végétaliser).

Préconisation :

Rue d'Amiens, rue de Noyon, sous le pont de chemin de fer : réaménager cet espace en mettant des plantes.

Préconisation :

Proposer à la direction de l'EHPAD de végétaliser leur parking, avec une équipe de bénévoles.

Préconisation :

Améliorer le chemin le long de l'Oise, rive droite, entre le pont de Soissons et la gare de Margny.

Préconisation :

Arborer et planter, dans les rues Louis Barthou et rue Alsace Lorraine, pour casser le vis-à-vis.

Préconisation :

Des chantiers participatifs, incluant professeurs, parents, élèves et municipalité.

Préconisation :

Planter des grands arbres rue Louis Barthou (en bas du cimetière), et aussi sur le parking du cimetière.

Préconisation :

Dans la rue de la vieille montagne (sentier botanique) : réhabiliter le sentier.

Préconisation :

Maintenir les espaces végétalisés situés au dessus de l'impasse des Vignes Blanches (talus, jeux, parcours de santé).

Préconisation :

Concernant les écoles : enlever quelques places de parking pour végétaliser.

Préconisation :

Travailler avec l'Arc la renaturation de l'écoquartier de la gare.

Préconisation :

De planter des arbres dans l'avenue Octave Butin basse.

Préconisation :

Créer de vrais potagers gérés par les enfants avec l'accompagnement d'un permaculteur.

Préconisation :

Créer des espaces de jeux à base de matières naturelles.

Préconisation :

Je préconise des rues sans circulation de voiture, ce qui implique des parkings en périphérie à créer et une augmentation de l'offre de transport en commun.

Préconisation :

Créer un sentier pour piéton et/ou une piste cyclable pour accéder aux jardins participatifs dans les Hauts-de-Margny, au niveau des champs.

Préconisation :

Je préconise de la biodiversité dans les Hauts de Margny.

Préconisation :

Revégétaliser la rue Octave Butin pour diminuer la vitesse, mieux accueillir ce qui traverse notre commune et reconstruire un centre de vie margnotine agréable.

Préconisation :

Je préconise une concertation mairie/habitants pour déterminer une zone 100 % piétonne (fermeture de rue à la circulation).

Préconisation :

Supprimer le béton dans les cours de récréation et végétaliser les abords des écoles.

Sous-thème 03.02 : Respect et entretien des espaces, publics et privés

Préconisation :

Plus de panneaux, plus de contrôle/surveillance pour éviter que les espaces verts deviennent des "crottoirs" (déjections canines).

Préconisation :

Avoir accès aux connaissances sur les plantes favorables à la biodiversité, aux pollinisateurs. (pour éviter de ne planter que des plantes "jolies", sans intérêt pour la biodiversité).

Préconisation :

Comprendre les services rendus par le "zéro produit phyto", préconiser des solutions alternatives et comprendre les impacts néfastes des pesticides (eaux, sols, air, santé).

Préconisation :

Installer des palettes végétales adaptées (moins d'eau, moins d'entretien).

Préconisation :

Sensibiliser sur l'impact des produits d'entretien (au sens large) qui se retrouvent dans l'eau et dans le sol.

Préconisation :

Proposer des chantiers participatifs pour inciter au respect des aménagements réalisés.

Préconisation :

Planter des aromates, du houblon, des grimpantes : végétaliser tout ce qu'on peut en adaptant la végétation avec moins d'entretien.

Préconisation :

Connaitre / planter des plantes répulsives pour limiter les déjections animales.

THÈME 04 : CO-HABITATION ENTRE ETRES VIVANTS (HUMAINS ET NON HUMAINS)

Sous-thème 04.01 : Éducation au vivant

Préconisation :

Pour éduquer les jeunes générations au respect de la nature : mettre un potager scolaire dans les écoles.

Préconisation :

Pour éduquer les jeunes générations au respect de la nature : accompagnement des enfants dans le jardin par un professionnel ou expert.

Préconisation :

Former les adultes à la prise en compte du vivant.

Préconisation :

Pour redécouvrir à quoi sert le vivant : Proposer un cours / un temps pour expliquer ce qu'est la nature (dans un parc).

Préconisation :

Pour redécouvrir à quoi sert le vivant : expliquer d'où viennent nos biens de consommations.

Préconisation :

Pouvoir utiliser le tissu associatif pour organiser des activités ludiques sur la commune, pour créer des événements ludiques pour tous.

Préconisation :

Communiquer sur la démarche des potagers participatifs (Hauts de Margny).

Préconisation :

Organiser de formations publiques aux nouvelles politiques telles que la permaculture, la syntropie, l'agroforesterie.

Préconisation :

Organiser des fresques de la biodiversité (pour mieux connaître et mieux comprendre la nature).

Préconisation :

Organiser un concert en plein air avec les chanteurs d'oiseaux.

Préconisation :

Organiser un concours de photo sur le thème biodiversité dans la commune.

Préconisation :

Organisation d'une journée porte ouverte des jardins / jardins ouverts.

Préconisation :

Refaire le concours des balcons et jardins fleuris (extensions aux façades, et trottoirs).

Préconisation :

Organiser des trocs de plantes.

Préconisation :

Pouvoir organiser des sorties/balades sauvages comestibles (apprentissage des plantes comestibles).

Préconisation :

Concilier les usages dans les cours d'école.

Préconisation :

Encourager la communication sur les plantes sauvages : communication périodique partagée, jeux collaboratifs, page réservée sur la biodiversité.

Préconisation :

Créer un lieu "incroyables comestibles" sur les Hauts de Margny, c'est à dire une plantation de petits fruits et légumes accessible à tous.

Sous-thème 04.02 : Coopération avec la biodiversité (protection, préservation et réintégration)

Préconisation :

Demander aux écoles de construire différents nichoirs pour la sensibilisation et le passage à l'action.

Préconisation :

Distribution de nichoirs construit par les enfants auprès des propriétaires de jardins.

Préconisation :

Que la route nationale puisse être traversée par la faune.

Préconisation :

Développer le bocage sur la zone agricole

Préconisation :

Mettre des panneaux pour inciter à respecter les lieux.

Préconisation :

Mieux communiquer sur les chaussidoux (chaussées à voie centrale banalisée, permettant de matérialiser un espace pour les cyclistes, sur des routes trop étroites pour accueillir des aménagements cyclables classiques).

Préconisation :

Mieux sensibiliser et communiquer sur les périodes de taille de haies et arbres.

Préconisation :

Former les agents de la ville à la gestion écologique.

Préconisation :

Démultiplier les actions avec les enfants pour favoriser la création d'aménagements divers pour l'accueil de la biodiversité (hôtels à insectes, nichoirs).

Préconisation :

Réaliser un état des lieux ou un inventaire de la biodiversité existante dans les parcs.

Préconisation :

Aménager des nichoirs à hérissons.

Préconisation :

Communiquer et promouvoir l'apparition de nouvelles espèces pour démultiplier les connaissances (en lien avec les actions mises en oeuvre).

Préconisation :

Développer des chantiers participatifs pour construire et apprendre ensemble.

Préconisation :

Eduquer les enfants à la présence du vivant.

Préconisation :

Favoriser les ouvertures de clôtures notamment entre voisins.

Préconisation :

Sensibiliser à la "gestion différenciée" (tonte, taille). La "gestion différenciée" permet un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages.